

# Evaluation externe mi-parcours ETM- programme à Kinshasa, RDC 2019

## Réponse managériale du 18 décembre 2019

---

Le rapport d'évaluation, l'offre technique et le CV du consultant ayant effectué la mission, Monsieur Daniel Arnoldussen, ont été envoyés aux administrateurs avant la réunion du conseil du 18 décembre.

La discussion lors de la réunion du conseil fut introduite par une brève description du programme à Kinshasa et du déroulement de la mission ; tous pouvaient poser des questions et demander d'éclaircir certains points.

La présentation PowerPoint, utilisée par le consultant pour la restitution sur le terrain, qui contient les conclusions et recommandations principales valables pour les trois associations partenaires qui réalisent le programme, a été projetée. Entretemps des informations supplémentaires, si nécessaire, ont été données, et le CA a débattu des actions les plus urgentes nécessaires pour améliorer les résultats du programme quinquennal, et de l'action des organisations partenaires en général.

D'un accord commun, il a été décidé de se centrer sur les aspects suivants du programme:

- 1) L'amélioration des conditions de vie des enfants et jeunes qui résident dans les trois centres d'accueil, avec comme ligne directrice les droits de l'enfant (protection, droit à la vie privée, droit à l'éducation, à la récréation, à une alimentation saine et suffisante...etc.)
- 2) L'augmentation de la qualité de l'enseignement et des formations professionnelles offertes par les partenaires, plutôt que le maintien de la quantité des effectifs (infrastructure, mobilier, outils pédagogiques et curriculum, techniques pédagogiques...)
- 3) Le renforcement des capacités des organisations partenaires, par le biais de formations ciblées, par des procédures de contrôles efficaces et par un soutien aux initiatives locales de récolte de fonds, avec comme objectif une meilleure efficacité, une plus grande diversification des moyens et le tissage de nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds et des entreprises.

Toutes les recommandations ont été discutées - la plupart sont pertinentes - , mais vu les moyens, le contexte fragile du pays et le temps restant (2 ans) pour mettre sur pied un plan d'action concret, de l'implémenter et de le suivre, le CA a décidé à l'unanimité de retenir comme prioritaires les trois sujets ci-dessus.

Le CA demande d'établir un plan d'action concret pour chaque point pour au plus tard la réunion prochaine, planifiée au 19 mars 2020. Il échet d'y impliquer activement les partenaires, ceci afin d'augmenter l'appropriation du plan d'action par les partenaires, ainsi que de stimuler leur engagement pour l'implémentation.

Johanna Vandamme  
Administratrice et secrétaire générale ETM  
20/12/2019